# Règlement du Tournoi d'Hiver 2026 - 2027




**Article 1 : Modalités pratiques**

Le Tournoi d'Hiver 2026 - 2027 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 7 rondes et organisé par le CRELEL.
Il est organisé en 2 catégories séparées + 1700 elo et – 1700 elo.
Il se déroulera du vendredi 27/11/2026 au vendredi 22/01/2027 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens.
( robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10)

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.
Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la FRBE.
La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 01/11/2026.
Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.
L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.
Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE standard.
Le tournoi sera arbitré par l'Arbitre Fide Georges Marchal.

( marchal.g.1944@gmail.com ou 0496/25.13.66)

L'Arbitre est autorisé à participer au Tournoi.

## Article 2 : Dates et horaires du Tournoi

| | |
|---|---|
| Préinscription : | avant le jeudi 26/11/2026 |
| Inscription sur place : | vendredi 27/11/2026 de 19h00 à 20h15 |
| Check-in sur place : | vendredi 27/11/2026 à 20h15 |
| | |
| Ronde 1 : | vendredi 27/11/2026 à 20h30 |
| Ronde 2 : | vendredi 04/12/2026 à 20h15 |
| Ronde 3 : | vendredi 11/12/2026 à 20h15 |
| Ronde 4 : | vendredi 18/12/2026 à 20h15 |
| | |
| Noël : | club fermé |
| Nouvel an : | club fermé |
| | |
| Ronde 5 : | vendredi 08/01/2027 à 20h15 |
| Ronde 6 : | vendredi 15/01/2027 à 20h15 |
| Ronde 7 : | vendredi 22/01/2027 à 20h15 |
| | |
| Remise des prix du Tournoi : | vendredi 29/01/2027 à 20h00 |

## Article 3 : Préinscription au Tournoi

La préinscription au Tournoi s'effectue par paiement anticipé avant le jeudi 26/11/2026 sur le compte de l'ASBL du CRELEL
IBAN : BE94 0682 2700 7814 - BIC GKCC BEBB en indiquant
vos nom, prénom, matricule belge ou Fide et la mention « Hiver 2026 - 2027 ».
Le montant de la préinscription est de 20 € avec une réduction de 5 €
pour les membres du CRELEL.
La préinscription est gratuite pour les joueurs titrés.

Toute préinscription au tournoi est interdite si le joueur désire entrer
dans le tournoi dès la R3.

## Article 4 : Inscription au tournoi

L'inscription au tournoi s'effectue sur place le vendredi 27/11/2026 à 19h00.
Le montant de l'inscription est de 25 € avec une réduction de 5 €
pour les membres du CRELEL.
L'inscription est gratuite pour les joueurs titrés.

Toute inscription au tournoi est interdite si le joueur désire entrer
dans le tournoi dès la R3.

**Article 5 : Changement de catégorie**

A sa demande, un joueur préinscrit ou inscrit en catégorie -1700 elo peut monter en catégorie + 1700 elo.
Un joueur préinscrit ou inscrit en catégorie + 1700 elo ne peut descendre en catégorie – 1700 elo.

**Article 6 : Check up des joueurs inscrits**

Un check up des participants sera organisé le vendredi 27/11/2026.
Il faut absolument confirmer sa présence pour être apparié à la première ronde.

**Article 7 : Absences, forfaits et abandon**

Deux absences au Tournoi d'Hiver sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif, soit le jeudi 15h00 précédant la ronde à venir.
L'annonce d'une absence se fait en salle de jeu par le biais de la bandelette de résultat ou en la communicant au Directeur des Tournois et au Vice-président du club.
( robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10 )

( jortayolivier@gmail.com ou 0497/86.48.37 )

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait pour la ronde en cours après une heure de jeu, comptée dès le lancement de la partie par l'Arbitre ou le Directeur du Tournoi.
De plus, tout forfait non annoncé entraînera l'éviction du joueur du tournoi, hormis en cas de force majeure.
En cas d'abandon volontaire du Tournoi ou de mise en Forfait général, le joueur ne pourra prétendre à un quelconque prix.

**Article 8 : Règles du jeu**

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/11/2026.
Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel.
Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde.
Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

**Article 9 : Cadence de jeu**

La cadence est de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes QPF avec 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.
La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

**Article 10 : Appariements**

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté du logiciel SWAR dans sa dernière version.

**Article 11 : Départages**

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Cumulatif
4. Résultat mutuel
5. Nb. Victoires

**Article 12 Classement par catégories**

Le tournoi est divisé en 2 catégories indépendantes : + 1700 elo et – 1700 elo.

**Article 13 : Communication des résultats**

Tous les résultats doivent être communiqués à l'Arbitre et au Directeur des Tournois par le biais des bandelettes de résultats, complétées et signées par les deux joueurs et déposées en salle de jeu.
L'encodage des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.
La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.
Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée et seront visibles sur le site du CRELEL ainsi que sur le site swar result de la FRBE.
L'appariement définitif de la ronde suivante est publié le jeudi soir à 16h00, sous réserve de correction de dernières minutes.

**Article 14 : Téléphones et autres appareils électroniques**

Tout appareil électronique ( téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette, etc.) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).
Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.
Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

**Article 15 : Conduite des joueurs et des spectateurs**

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.
En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux.
Il est demandé de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et de l'arbitre.
Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.
Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

**Article 16 : Prix et coupes**

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.
Le premier prix en catégorie + 1700 elo est garanti à 300 €.
3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs de chaque catégorie.
Il y aura 5 prix remis dans chaque catégorie.
Ces prix seront attribués par prise en compte des points et des 5 départages retenus.

**Article 17 : Annulation potentielle d'une ronde pour raison d'intempérie**

Au cas exceptionnel d'intempérie et d'impossibilité de déplacement en conditions hivernales, une ronde de jeu peut être purement et simplement annulée par décision du président du club Tristan Nottet (0479/77.18.70).
Cette décision doit être communiquée en urgence à tout joueur via le site du club.